

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PRENDRE DES MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER DANS  
LE SECTEUR DES SERVICES - (N° 2196)

Commission	
Gouvernement	

N° 20

## AMENDEMENT

présenté par  
M. William, Mme Bellay, M. Naillet, M. Califer et M. Baptiste

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.